

CERTIFICAT MEDICAL

D'absence de contre-indication

A l'aptitude en opération de Recherche et Sauvetage

(Pour les maîtres-chien et personnel de recherche)

Je, soussigné(e), Docteur _____,

Docteur en médecine, certifie avoir examiné

M / Mme _____,

Né(e) le ____ / ____ / ____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe clinique ni d'antécédent personnel contre- indiquant la pratique des activités ci-dessous mentionnées :

- ☐ **Activités physiques diverses dont la marche et la randonnée en montagne,**
- ☐ **Les Interventions en hauteur ou l'emploi de cordes** (*Liste guide au verso*)
- ☐ **Port de charges**
- ☐ **Les activités cynotechniques** (*activités en lien direct avec les chiens*)
- ☐ **L'engagement opérationnel en recherche et sauvetage.** (*Gestion du stress*)

En foi de quoi, le présent certificat a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Ce certificat est délivré en application des règles de sécurité et d'aptitude opérationnelle, et est valable pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature, sauf modification de l'état de santé de l'intéressé.

Fait à _____,

le ____ / ____ / 20____

Cachet et signature du Médecin :

G.C.R.S

Association Loi de 1901

Déclarée en préfecture des Hautes-Pyrénées
sous le n° W652005384 - Siren 939742219

Critères médicaux à considérer pour le secours/travail en hauteur

Nécessitant la manipulation de cordes

1. **Vertige sévère ou troubles de l'équilibre** : Les personnes souffrant de vertige sévère ou de troubles de l'équilibre sont à risque de perdre leur équilibre lorsqu'elles sont exposées à des hauteurs, ce qui pourrait entraîner des chutes et des accidents graves.
2. **Problèmes de vision ou de perception spatiale** : Des problèmes de vision tels que la cécité partielle, la diplopie (vision double) ou d'autres troubles de la vision peuvent compromettre la capacité d'une personne à évaluer correctement les distances et les positions relatives lorsqu'elle intervient en hauteur.
3. **Maladies cardiovasculaires** : Les maladies cardiovasculaires tels que l'hypertension artérielle, les maladies coronariennes ou les troubles du rythme cardiaque peuvent augmenter le risque d'accidents cardiovasculaires lors d'une intervention en hauteur, en raison du stress physique supplémentaire imposé au cœur et au système circulatoire.
4. **Troubles neurologiques** : Les troubles neurologiques tels que l'épilepsie, la maladie de Parkinson ou d'autres affections du système nerveux central peuvent affecter la coordination, la réactivité et d'autres capacités nécessaires pour intervenir en hauteur de manière sécuritaire.
5. **Problèmes orthopédiques** : Les personnes souffrant de problèmes orthopédiques telles que les fractures récentes, les lésions ligamentaires ou les douleurs chroniques au dos peuvent rencontrer des difficultés à effectuer les mouvements et les tâches physiques exigés lors d'une intervention en hauteur.
6. **Problèmes de santé mentale** : Les troubles de santé mentale tels que l'anxiété sévère, la dépression ou d'autres troubles psychiatriques peuvent affecter la capacité d'une personne à gérer le stress et les exigences émotionnelles associées à l'intervention en hauteur, ce qui pourrait compromettre sa sécurité et celle des autres sauveteurs.